



TOUS ENSEMBLE

Nous construisons
notre avenir avec le

RIC

Qui sont les 'Gilets Jaunes' ?

Nous sommes des citoyennes et citoyens de tous âges, de toutes origines et de toutes classes sociales : retraités, salariés, chefs d'entreprises, commerçants, agriculteurs, étudiants, etc. Nous nous retrouvons dans des enjeux semblables pour nos vies et pour notre Pays.

Nous sommes pacifistes et non politisés. Nous ne voulons ni porte-parole, ni parti politique. Chacun de nous est un représentant du mouvement : c'est là toute notre richesse et notre force !



Ce que nous voulons

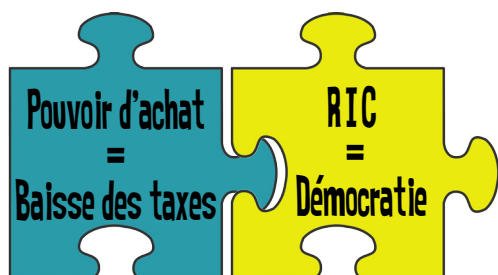
Né le 17 novembre 2018, le mouvement des Gilets Jaunes s'est mobilisé

contre la hausse des carburants, porté par un ras-le-bol général des taxes. Depuis ont émergé de nouvelles aspirations communes, partout en France. Nos échanges sur le quotidien que nous vivons, la Démocratie et le fonctionnement de nos institutions ont permis de clarifier **des revendications claires et censées, qui concernent notre avenir à tous :**

1. La baisse des taxes sur les produits de première nécessité : nourriture, eau, gaz, fioul, etc.

2. Le RIC "en toutes matières" pour une réelle Démocratie participative : il est une porte d'entrée pour aborder ensuite bien d'autres sujets pour améliorer notre quotidien.

3. La transparence dans l'utilisation des fonds publics, la baisse des salaires, rentes, retraites, etc. des représentants politiques.



Référendum d'initiative Citoyenne en toutes matières

Les Gilets Jaunes font ce que nous devrions tous faire, ils sortent de chez eux, ils arrêtent de regarder la télé, ils refont la société.

Etienne Chouard,
professeur en Droit Constitutionnel

C'est essentiel : Le RIC redonne sa place à chaque citoyen.ne grâce à une "**démocratie participative**", conformément à notre **Constitution** où le Peuple est souverain. Il permet à chacun.e de mettre en place un référendum, sans passer par un représentant politique (Article 3 de la Constitution).



Notre modèle actuel est une "démocratie représentative" : les citoyen.nes élisent des représentants politiques, sans aucun moyen de contrôle et de choix ensuite. Nous élisons mais nous ne votons pas !



C'est un outil de Démocratie participative, afin de proposer, débattre, voter, et même révoquer un représentant politique.

ÉTAPE 1

Pétition lancée à l'initiative d'un ou plusieurs citoyen.nes

ÉTAPE 2

Seuil défini dans la Loi atteint = déclenchement du RIC

ÉTAPE 3

Temps de débats contradictoires via un média RIC impartial

ÉTAPE 4

Application de la décision majoritaire

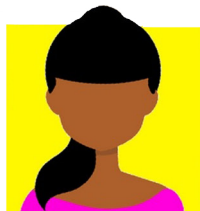
le **RIC** "en toutes matières" concerne quatre domaines

LÉGISLATIF



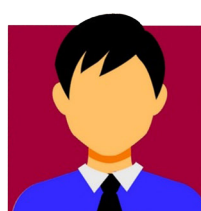
Je propose une loi

RÉVOCATOIRE



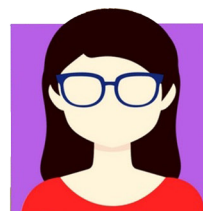
Pour le départ d'un responsable politique

ABROGATOIRE



Je souhaite la suppression d'une loi

CONSTITUANT



Je désire une modification de la Constitution

Le RIC permet le contrôle des représentants politiques, empêche la technocratisation et impose la transparence. **Il engage les citoyen.es à faire des choix responsables.**

Voici quelques exemples de sujets qui pourraient être soumis au vote RIC :

- Comptabilisation des votes blancs aux élections présidentielles.
- Contrôle de la défiscalisation.

- Emprunt de l'État auprès de la Banque de France, rendu impossible par la «Loi Pompidou» de 1973.
- Remise en place du code du travail, modifié par la loi EL Khomri.
- Indexation des retraites, prise en charge des personnes handicapées.
- Préservation des services publics.
- Protection de l'Environnement, soutien à l'agriculture biologique.



Le "RIP" (Référéndum d'Initiative Partagée) qui existe actuellement, n'est qu'une consultation : les responsables politiques peuvent ne pas respecter les souhaits des citoyen.es, comme cela s'est vu en 2005 suite au référendum sur le Traité européen. De même, en sera-t-il du prochain «Grand Débat National».



Renseignez-vous sur le RIC : il existe des personnes, associations ou médias (tel Article 3, Demos Kratos) qui travaillent sur ce sujet depuis longtemps et communiquent des informations claires et sérieuses.

Signez la pétition de «Article 3» sur www.article3.fr

Le RIC dans d'autres Pays

existe déjà en Suisse, en Islande, Italie, etc. Ces expériences, avec leurs qualités et leurs défauts, sont inspirantes pour nos réflexions et l'élaboration de notre propre RIC.

Rencontrons-nous !

Des actions, des réunions, sont organisées dans tous les départements en France, avec des débats, conférences, "cafés démocratiques" sur le RIC, temps de partages conviviaux, etc. qui éclairent sur le sérieux de notre mouvement et de ses enjeux.

Informez-vous sur les Gilets Jaunes

Le mouvement citoyen et pacifiste des «Gilets Jaunes» subit une répression d'une extrême violence de la part du gouvernement et, de fait, des forces de l'ordre. Des hommes et des femmes ont été blessés grièvement, ont perdu une main, un oeil, voire la vie ...

Les grands «médias de masse» n'en informent pas et véhiculent une image déformée de la réalité.

Seuls certains médias présentent la réalité des GJ, avec des directs lors des débats et conférences, des manifestations, avec des interviews de Gilets Jaunes ou de victimes, etc.. Vous y trouverez aussi des infos sur les événements du mouvement.

Voici quelques propositions, non exhaustives, que vous pouvez consulter, pour démarrer.

- . Des sites web : La France en colère officiel / le Media TV / Jim le Pariser / Agoravox / ...
- . Sur Youtube : GILET JAUNE TV / Line Press / ...
- . Sur Facebook : Brut. / Vécu, le média du gilet jaune / ...

Faites ensuite vos propres recherches, trouvez aussi ce qui existe dans votre département, votre commune.

